

M. HARKNESS: On ne pourrait pas en dire autant du bacon, n'est-il pas vrai?

M. ISBISTER: Peut-être frise-t-il la limite des généralités que j'ai citées, mais je crois cependant que c'est aussi le cas pour le bacon.

M. RICHARD: En ce qui concerne le bacon, monsieur Isbister, notre prix est certainement plus élevé que celui que le Royaume-Uni paie dans le continent européen ou dans les autres pays du commonwealth.

M. ISBISTER: Ce que je veux dire, c'est que pendant la guerre ou plutôt depuis la guerre, à l'époque où il essayait de réduire ses achats en dollars au strict minimum, le Royaume-Uni s'est adressé chaque année au marché canadien pour avoir du bacon. En généralisant comme je l'ai fait, j'ai voulu dire que nous avions des surplus exportables de produits qui sont recherchés par les acheteurs à des prix que ces derniers sont tout disposés à payer. Dernièrement, il a été difficile de généraliser, par suite de l'extrême inconstance du marché anglais. Manquant de dollars, le Royaume-Uni a été forcé de supprimer des achats de façon très arbitraire.

M. HARKNESS: Je regrette d'avoir coupé le fil de vos idées, mais il me semblait que cette généralisation ne s'était pas toujours appliquée.

M. ISBISTER: C'est dans le domaine des divers articles manufacturés que la préférence a surtout facilité nos exportations, par exemple pour les industries du Québec et de l'Ontario qui fabriquent des chaussures, des tissus et des accessoires de ménage; mais dans ce domaine, nos fabricants n'ont jamais pu soutenir aussi bien la concurrence au Royaume-Uni que dans les autres pays du commonwealth et ceci m'amène à parler de ces autres pays.

Pour ce qui est du débouché que nous a valu la préférence au Royaume-Uni, je suis personnellement d'avis qu'il n'a jamais été essentiel pour nous en ce qui concerne les matières brutes ou les denrées alimentaires, à quelques exceptions près. Dans le domaine des articles manufacturés, même avec la préférence dont elles jouissaient dans nombre de cas, les fabriques traditionnellement canadiennes ont eu de la difficulté à soutenir la concurrence au Royaume-Uni qui lui-même se spécialise dans beaucoup de genres de fabrication, de sorte que, bien que la préférence nous ait sans doute valu des débouchés additionnels sur le marché du Royaume-Uni dans nombre de cas, je ne suis pas prêt à dire que cela constituait le gros de notre commerce ou en était la cause essentielle.

M. MACDONNELL: Avant de passer à un autre ordre d'idées, permettez-moi une seule question. Ai-je raison de penser que l'Argentine a été parfois un véritable danger pour notre commerce? Je sais qu'il y a la question de qualité qui entre en ligne de compte, mais ai-je tort de croire qu'il y a plusieurs années, l'Argentine, qui n'a pas besoin d'emmagasiner son blé comme nous, a été pour nous un véritable danger et qu'à certaines époques la préférence douanière a produit de l'effet?

M. ISBISTER: Certes oui et surtout dans les années 1930, lorsque la concurrence des prix était très vive.

M. HARKNESS: L'Argentine n'a pas comme nous un long transport par voie ferrée et cela lui procure un avantage pour le bétail, le blé et le reste, sans parler des avantages climatiques.

M. ISBISTER: Pour ce qui est des autres pays du commonwealth auxquels je voudrais faire brièvement allusion, je suis sûr que de toutes les colonies, ce sont les Antilles anglaises avec qui la plupart de nos exportateurs canadiens ont commencé de faire des affaires et on peut probablement en dire autant des autres parties de l'empire, mais nous avons effectivement obtenu une préférence